

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
INONDATION DE LA RIVIERE CHER ET DE
SES AFFLUENTS SUR LE TERRITOIRE DE
L'AGGLOMERATION MONTLUÇONNAISE

Carte de zonage réglementaire

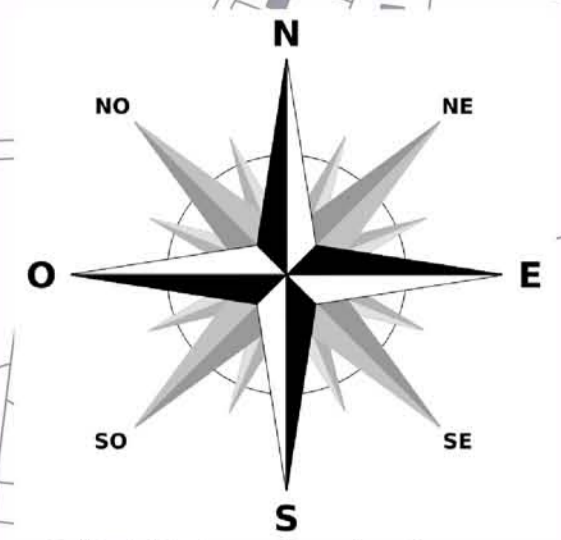
Direction Départementale des
Territoires de l'Allier

Approbation
le 14 septembre 2021
par arrêté préfectoral
N° 2167 bis / 2021



Service
Aménagement & Urbanisme
Durable des Territoires
Bureau Prévention des Risques
51, Boulevard Saint-Exupéry
CS20115 - 03003 Yverges Cedex

Echelle : 1/4000
septembre 2021



- Légende
- Zonage réglementaire
 - GE
 - Zone PU Modéré
 - Zone PU Fort
 - Zone PU Très Fort
 - Zone U Modéré
 - Zone U Fort
 - Zone UD Modéré
 - Isocote de la crue de référence
 - Limite communale
 - Cadastre juin 2018
 - Enveloppe de la crue exceptionnelle

